

Contexte général

Loi Travail XXL, réforme fiscale en faveur des plus fortunés (suppression de l'ISF et de l'exit tax, création de la flat tax), constitutionnalisation de l'état d'urgence, diminution des APL, renoncement à mener une politique environnementale volontariste (le domaine écologique est celui où le double langage est utilisé avec le plus de constance, de l'interdiction du glyphosate au réchauffement climatique)...un an après son arrivée au pouvoir le bilan de la politique d'Emmanuel Macron donne le vertige. Les réformes se sont succédées à un rythme effréné illustrant parfaitement la « stratégie du choc ». Loin de l'équilibre affiché, symbolisé par le fameux « en même temps », qui avait pu séduire bon nombre de fonctionnaire, y compris de personnels du 2d degré, l'orientation idéologique des politiques présidentielles est claire : le qualificatif « président des riches » n'est pas qu'une étiquette, les mesures prises vont dans le sens d'une politique à l'avantage des plus aisés, des détenteurs du patrimoine, au détriment des plus défavorisés et de la classe moyenne. La pratique du pouvoir a aussi souvent pris des tonalités autoritaires, à l'image notamment de la criminalisation de toute opposition au gouvernement : les lycéens mobilisés contre ParcoursSup, les militants engagés dans des luttes sociales, ceux qui aident les réfugiés, les lanceurs d'alerte vidés par la loi « secret des affaires »). La loi visant à limiter les « fake news » restreint la liberté de la presse.

Le refus d'accueillir l'Aquarius est emblématique de la politique migratoire menée, voulue et assumée par le pouvoir en place, dans la droite lignée de la loi Asile et Immigration et des déclarations nauséabondes du Ministre de l'Intérieur. Emmanuel Macron et son gouvernement tourne le dos à la tradition humaniste de la France, annonçant même ce week-end la possible création de centres fermés. La lutte pour le droits des femmes prend une dimension planétaire : mouvements contre les violences faites aux femmes suite à l'affaire Weinstein, légalisation du droit à l'avortement en Argentine et succès du référendum en Irlande, vague féministe au Chili, grève des femmes le 8 mars en Espagne...Tous ces mouvements dans tant de pays sont révélateurs de la lame de fond qui traverse les sociétés. Le SNES et la FSU doivent prendre pleinement part à ce réveil des mouvements féministes.

Localement, dans certains secteurs, la mobilisation a été possible (retraités, EHPAD, SNCF, mobilisation d'établissements, PsyEN). Mais dans son ensemble, le mouvement social n'a pas été en mesure de contrecarrer cette folle marche d'un libéralisme débridé. Cela doit nous amener à regarder avec lucidité ce qui pêché tant en matière de stratégie syndicale que dans la capacité des collègues à se mobiliser. La journée d'action la plus réussie, dans notre académie, fut celle du 22 mars, avec en moyenne 40% de grévistes dans les collèges et les lycées, en progression par rapport au 10 octobre. Une campagne offensive sur les salaires et les services publics avait trouvé un certain écho. Toutefois, nombre de collègues restent encore à l'écart de l'action : si notre message n'est pas mal accueilli dans les établissements, la croyance dans l'efficacité de l'action collective est sérieusement questionnée. De même, les repères de l'action syndicale ne sont plus si évident pour bon nombre de jeunes collègues. Il est donc nécessaire de travailler à la fois à une meilleure connaissance de l'outil syndical, tout en maintenant un cap revendicatif clair.

La réforme des retraites se profile, elle est, à bien des égards, emblématique à la fois du projet politique porté par le pouvoir en place, mais également des difficultés qui pourraient être rencontrées pour mobiliser. Un système de réforme par point tournerait le dos aux principes d'un système solidaire, et a pour but d'ouvrir en grand la porte du système de retraites au secteur privé. Les dernières réformes ont montré que, tout étant attaché au système par répartition, de nombreux collègues estiment que la retraite est un enjeu lointain, qu'ils ne verront peut-être pas. **Un travail de fond doit être fait sur ce dossier dès la rentrée d'une part pour déconstruire les idées reçues, d'autre part pour porter les propositions de la FSU. Le supplément retraites de la FSU doit être envoyé en nombre dans les S3, afin d'être distribué dans les établissements. Un stage réforme des retraites sera organisé au cours du second trimestre.**

Fonction Publique

Le rendez-vous salarial du 18 juin a confirmé les orientations anti-fonctionnaires de ce gouvernement, avec notamment l'annonce d'un nouveau gel du point d'indice. Les quelques mesures annoncées ne constituent pas de réelles avancées pour les Fonctionnaires. Les reports successifs du rapport des experts du Comité d'experts CAP2022, les fuites savamment orchestrées, ainsi que la volonté du gouvernement de déconnecter les conclusions de ce rapport des annonces prévues début juillet montrent bien que les grandes lignes de la réforme sont déjà écrites. Il s'agit bien de démanteler les services publics et la Fonction Publique. C'est une des pierres angulaires du modèle social français qui est ici attaquée.

Dès maintenant, la CAA s'associe à l'initiative intersyndicale (FO, CGT, UNEF, UNL) du jeudi 28 juin, en soutenant la manifestation qui partira à 14h de Bastille.

A la rentrée, le SNES et la FSU, en lien avec la campagne des élections professionnelles, mèneront une campagne dynamique sur le thème « engagés pour les services publics et les fonctionnaires » informant les collègues des conséquences individuelles (notamment en matière salariale) et collectives des réformes en cours. Dans notre secteur l'articulation sera notamment faite avec les conditions de rentrée (postes vacants etc). Au sein de l'intersyndicale Fonction Publique, la FSU continuera d'œuvrer pour que le caractère unitaire des démarches engagées se poursuivent et construira la mobilisation en proposant un plan d'action en diverses étapes, débouchant sur une action (grève, manifestation) durant le premier trimestre de la prochaine année scolaire.

Education

La rentrée 2018 s'annonce tendue dans les collèges et lycées de l'académie : si la cohorte née en 2000 quitte le lycée, les créations de postes s'avèrent insuffisantes pour faire face à la pression démographique, puisque 5023 élèves supplémentaires sont attendus, et que seulement 206 emplois sont créés. Les conséquences sont prévisibles : augmentation des effectifs dans les classes, diminution de l'offre de formations (options supprimées etc). Les vies scolaires sont particulièrement touchées par cette insuffisance de moyens : pour la 2eme année consécutive, aucun emploi d'AED n'est créé. A l'initiative du SNES-FSU, une expression unanime et intersyndicale a été présentée et votée en CTA, demandant la création d'emplois en AED pour notre académie. Cette demande a été relayée par le Recteur au Ministère.

Un préavis de grève académique sera déposé pour la pré-rentrée et tout le mois de septembre pour couvrir les mobilisations de rentrée.

La question des effectifs devra être centrale dans notre bilan de rentrée : en s'appuyant sur le mini-site « alerte effectifs », une campagne sera menée sur le thème « les classes débordent » à partir des retours de S1, permettant d'afficher un bilan sincère de la rentrée fin septembre.

La section académique et les sections départementales sont régulièrement sollicitées pour épauler les S1 qui doivent faire face à des problèmes liés au « management » des établissements. Mais ces problèmes ne sont pas uniquement liés à des configurations locales problématiques : par exemple, à travers la question de l'évaluation des élèves, les personnels ont su subir de nombreuses injonctions remettant en cause leur liberté pédagogique. C'est la conception d'enseignants concepteur du métier qui est attaquée. A travers l'axe de campagne des élections professionnelles lié au métier, le SNES-FSU rappellera en particulier son mandat sur le LSU.

Réforme du lycée et du bac

Les textes de la réforme du lycée et du bac ne sont pas encore parus (ils devraient l'être pendant l'été), mais la nouvelle architecture du lycée et du bac est connue. Les premières analyses montrent que cette réforme est à la fois budgétaire et idéologique. Budgétaire car elle sera un moyen, à terme, pour supprimer de très nombreux postes dans les lycées. Elle laisse aussi l'illusion aux élèves et à leurs familles qu'ils pourront choisir les triplettes et doublettes de leur choix à partir de la 1^{ère} alors même que le libre choix annoncé n'est qu'un leurre qui viendra se heurter aux contingences budgétaires et matérielles. Enfin, elle sacrifie bon nombre d'enseignement, à commencer par les options, qui ne pourront alors être assurées qu'en dehors de l'école, fermant ainsi la porte des pratiques artistiques et linguistiques à bon nombre d'élèves. Idéologique car elle renforce le poids

de l'autonomie des établissements, accentuant de fait la concurrence entre les disciplines et les collègues. Elle renvoie aussi les élèves à leurs propres responsabilités, celle de choisir dès la fin de la seconde la bonne combinaison d'enseignements qui ne lui fermera pas de portes à la fin de l'année de terminale, dans la perspective de ParcoursSup. C'est un lycée du tri social qui est mis en place, dont seules les héritiers sortiront gagnants. Quant au nouveau bac, à travers un poids plus grand laissé aux évaluations locales (contrôle continu et session de partiels), il ouvre la porte à des pressions de plus en plus importantes (du chef d'établissement et/ou des familles), tout en étant synonyme d'une importante charge de travail pour les personnels. Le temps consacré à l'évaluation laissera moins de temps pour la construction des savoirs. L'année scolaire va se transformer en course contre la montre pour évaluer les élèves.

Dès la rentrée, la campagne d'information des collègues devra être reprise, en mettant notamment en avant la dimension budgétaire de la réforme et ses conséquences sur le métier.

ParcoursSup

Les résultats de ParcoursSup ont confirmé les analyses de la FSU : le successeur d'APB s'est révélé être une redoutable machine à trier les élèves : dans l'académie de Versailles, les élèves de l'Education Prioritaire, et plus largement les élèves de bon nombre de lycée se sont trouvés sans proposition (en attente et/ou refusés). Cette situation a perduré jusqu'à la veille du bac, date à laquelle ParcoursSup a été suspendu. Cette nouvelle procédure a donc été particulièrement anxiogène pour les élèves et leurs familles. Elle est à été également à l'origine d'une surcharge de travail pour les équipes pédagogiques, en particulier les professeurs principaux et les PsyEN. Une analyse fine des résultats des élèves montrent que le poids du lycée d'origine a été particulièrement fort pour tous les élèves, élément qui sera renforcé par les logiques sous-jacentes de la réforme du lycée et du bac. Le refus des autorités académiques de communiquer tout élément de bilan chiffré, ainsi que les algorithmes locaux, ainsi que les quotas d'élèves hors académie, atteste de leur embarras dans ce qui s'apparente à un véritable fiasco. La raison est connue : le manque de places dans le supérieur, en raison du refus des gouvernements successifs d'investir dans l'enseignement supérieur, tournant de fait le dos à la démocratisation des études.

Le SNES-FSU doit exiger la publication des algorithmes locaux, en tant qu'enjeu démocratique. Un bilan sincère réalisé courant septembre permettra de mettre en lumière les incohérences et les mensonges de la Ministre et d'appuyer notre demande de remise à plat de ParcoursSup. La section académique, au sein de l'interfédérale, participera à un rassemblement devant le Rectorat le mercredi 11 juillet à 17h

Education Prioritaire

La carte de l'Education Prioritaire doit être revue pour la rentrée scolaire 2019. Des discussions devraient donc s'ouvrir à l'automne de 2018. La précédente carte était notoirement insuffisante : elle a fait sortir des collèges de l'Education Prioritaire parce que le nombre de réseaux alloués à notre académie était insuffisant. Les lycées ont été également sortis de la carte de l'Education Prioritaire, comme si les difficultés économiques, sociales et scolaires des élèves et de leurs familles s'arrêtaient à la sortie du collège. Les syndicats de la FSU ont interpellé le Ministre en cette fin d'année, en posant ses revendications. **La section académique organisera une réunion d'information à l'attention des collègues des collèges et des lycées concernés.**

Avenir de l'orientation scolaire, des PsyEN, des CIO et des Dronisep

La mobilisation exceptionnelle des PsyEN et des personnels des Dronisep a permis de mettre sur le devant de la scène médiatique les questions liées à l'orientation. La réussite de la journée du 5 juin (AG et manifestation nationale) a montré la détermination de la profession à ne pas se laisser imposer des projets particulièrement dangereux pour les PsyEN, les Dronisep mais aussi les élèves et leurs familles. A travers l'avenir de l'orientation scolaire, c'est bien le service public qui est visé (comme en attestent les déclarations de la Présidente de la Région Ile de France qui lorgne avec envie sur le marché de l'orientation pour y faire entrer des start-up).

La section académique a rencontré lors d'une audience intersyndicale le Recteur, la responsable du SAIO, ainsi que les 4 DASEN. Le SNES-FSU y a porté ses exigences. Les réponses du Recteur s'inscrivent dans la droite lignée du discours inflexible du Ministère : la carte des CIO a bien

vocation à évoluer, des fermetures de CIO étant possibles. Si les PsyEN ne devraient pas sortir du périmètre de la Fonction Publique d'Etat, leur rôle serait amené à évoluer. Quant aux Dronisep, leur transfert à la région est confirmé.

Le rôle des PP de terminale a été considérablement alourdi cette année par ParcoursSup. Le projet de circulaire relatif à la redéfinition des missions des PP ouvre la porte à une dénaturation de cette mission, le SNES-FSU doit refuser toute substitution des PP aux PsyEN.

Face à ces réponses inacceptable, la section académique appelle à poursuivre l'action en participant en nombre au rassemblement prévu le jeudi 28 juin, à 17h30 devant le Sénat.

Paritarisme

Le gouvernement s'attaque aussi au paritarisme, à travers son projet mal nommé de refonte du dialogue social. Les CAP ne seraient plus préalablement consultées sur les mutations, les Ires affectations, les détachements, les réintégrations, les avancements et promotions. C'est la porte ouverte à des formes de politiques managériales dont les conséquences ont été désastreuses dans d'autres secteurs. Avec la suppression des CHSCT, ce projet est une illusion technocratique qui suppose qu'en supprimant le thermomètre on pourra ajuster la température. Le paritarisme a été instauré au lendemain d'une période particulièrement sombre de notre histoire, il est devenu un élément fondateur de la Fonction Publique, le meilleur rempart contre l'arbitraire et l'opacité. S'y attaquer, c'est remettre en cause une conception bien particulière de la Fonction Publique : celle d'un Fonctionnaire citoyen, au service de l'intérêt général, doté d'un statut protecteur qui permet aux fonctionnaires de faire vivre les valeurs, liberté, égalité, fraternité, tout en ayant la garantie de ne pas perdre son emploi lors des changements de gouvernement. Le gouvernement bafoue ainsi les droits fondamentaux des personnels. La FSU et le SNES doivent continuer à dénoncer avec force ces projets réactionnaires.

La pétition « non à la suppression des CAP et des CHSCT » est une première étape, qu'il convient de relancer et d'amplifier à la rentrée. Cela passe par une campagne d'information plus dynamique sur le paritarisme, en lien avec la campagne des élections professionnelles, et avec la mobilisation dans la Fonction Publique. Les élections pro doivent aussi être un moyen pour la profession de témoigner de son attachement au paritarisme : c'est en montrant les réalités du paritarisme tel que le SNES-FSU le fait vivre dans les instances, en mettant en avant les avancées obtenues pour les collègues que le SNES et la FSU pourra construire une dynamique de participation aux élections. Les témoignages de collègues et de commissaires paritaires doivent être davantage mis en avant (construction d'un mini site), et le lien doit être fait de manière plus systématique avec les réformes en cours dans la Fonction Publique, notamment leur dimension statutaire.

Concours et formations des enseignants

En réponse au référé de la Cour des Comptes concernant le recrutement et la formation des enseignants rendu public le 4 juin, les Ministres Vidal et Blanquer confirment des projets qui feront l'objets de l'un des grands chantiers de l'année prochaine : admissibilité en licence, qui sanctionnerait essentiellement un niveau de maîtrise disciplinaire et admission en fin de master par un entretien devant un jury composé principalement de représentants de l'employeur. Entre les deux années, c'est la précarité qui attend les admissibles qui seraient recrutés comme contractuel pour enseigner quelques heures par semaines dans les établissements en alternance avec une école professionnelle. Ces projets sont à l'opposé de ce que nous défendons : des enseignants libérés des pressions, grâce notamment à un recrutement par un concours national, une formation disciplinaire, didactique et pédagogique de haut niveau dans un cadre universitaire, et la mise en place de véritables pré-recrutements pendant lesquels les pré-recrutés sont rémunérés pour faire leurs études et non exploités comme moyens d'enseignement bon marché. Face à cela, le SNES avec la FSU, doit travailler à l'élaboration d'une alternative solide et à la constitution d'un arc syndical large et uni, et s'inscrire dans les luttes qui auront lieu, notamment, sur les sites de formations.

Retraités

A l'appel du groupe des 9, plusieurs milliers de retraités ont manifesté le 14 juin à Paris, comme dans de nombreuses villes de province, pour qu'une loi de finances rectificative annule la hausse de

la CSG et lève le gel des pensions. La colère contre l'amputation du pouvoir d'achat ne faiblit pas quand se succèdent les privilèges fiscaux accordés aux plus riches, quand l'inflation est estimée à 2% pour l'année en mai, sans compter les coûts non pris en compte (accès aux soins, complémentaires...). De nouvelles initiatives sont en débat pour la rentrée.

La défense du niveau de vie assuré par les pensions participe de la mobilisation contre le démantèlement de la protection sociale. A ce titre, la réforme des retraites implique les retraités et par les conséquences qu'elle risque d'avoir sur leur situation (réversion, mode de revalorisation...) et par solidarité avec les actifs.

Le plan « grand âge et autonomie » présenté par Agnès Buzyn affiche des orientations qui relèvent d'une opération de communication en l'absence d'un plan de financement qui réponde aux revendications des personnels des EHPAD et aux besoins des retraités âgés concernés. Le SNES-FSU condamne une conception autoritaire du pouvoir qui refuse toute concertation avec les organisations syndicales sur ces questions de société.

Face aux premières annonces sur la prise en charge de l'autonomie, le SNES-FSU réaffirme son opposition au financement par le système assurantiel ou par les complémentaires. Il réaffirme sa revendication d'une prise en charge de la perte d'autonomie à 100% dans le cadre de la Sécurité Sociale dont il revendique par ailleurs la nécessaire reconquête.

Elections professionnelles

L'académie de Versailles a participé à l'élection test. La section académique s'est investie pleinement dans cette opération, qui a permis de mettre en avant de nombreux problèmes dans la solution de vote proposée par le Ministère et Voxaly. Cela confirme les nombreuses limites du vote électronique. Ces dysfonctionnements doivent être corrigés afin qu'une solution de vote simple, efficace et fiable soit proposée pour les élections de 2018, le bon déroulement de ces élections constituant en soit un enjeu démocratique.

Les élections de décembre 2018 représentent un enjeu sans précédent pour le SNES et la FSU. La place du SNES doit y être confortée et la FSU doit regagner sa position de première fédération dans la Fonction Publique d'Etat. Les campagnes du SNES et de la FSU doivent être étroitement articulées, de même le lien entre les initiatives du S4 et les déclinaisons académiques.

Trois grands axes doivent être travaillés : l'importance et de l'utilité de ces élections (afin d'encourager la participation), le vote SNES et du vote FSU et l'utilité des boîtes professionnelles.

Les statistiques d'utilisation des messageries académiques montrent que cet usage n'est pas encore entré dans les habitudes professionnelles. La section académique s'est déjà adressée au Rectorat pour qu'une campagne soit menée auprès des agents dès la fin de l'année scolaire et en début d'année prochaine. Le SNES devra également le rappeler auprès de ses syndiqués.

L'accent doit être mis rapidement sur les enjeux de ces élections : en lien avec la campagne sur le paritarisme, il est nécessaire de rappeler quelles sont les instances concernées par les élections, et le rôle joué par les élus SNES-FSU. Enfin, le vote SNES et le vote FSU devra être alimenté par une campagne offensive sur ce que le SNES a gagné pour les collègues pendant la période, sur son projet pour le système éducatif, tout en mettant mieux en avant les positions et les discours des autres organisations syndicales.

Une réunion à destination des S1 aura lieu dans chaque département à la rentrée pour, à la fois, faire le bilan de la rentrée et lancer la campagne dans les établissements. Deux réunions de militants sont aussi programmées, une début septembre et une au retour des vacances de la Toussaint. Les tournées d'établissements et HIS auront lieu dès la rentrée avec le matériel nécessaire. Les stages académiques et départementaux sur des thèmes clés (carrières, PPCR, néo-management) et à des moments clés seront également un moyen de faire campagne.

27 votants : 22 pour, 3 abstentions, 2 contre